

Chapitre 4

Le commerce international et la compétitivité sur les marchés mondiaux

Ces dernières années, le commerce international d'animaux et, surtout, de produits d'origine animale s'est accru de façon remarquable. Les ressources naturelles considérables, les systèmes de production de pointe, la recherche-développement continue et l'ampleur de l'infrastructure de transport et de services publics font de l'Amérique du Nord un important concurrent dans les industries mondiales de l'élevage du bétail et de la volaille. Bien qu'elle importe de la viande et des produits laitiers, l'Amérique du Nord est aussi un important exportateur. La croissance projetée de la population et du revenu laisse entendre que l'exportation jouera un rôle important dans la réussite du secteur.

Le présent chapitre traite de l'importance du commerce et des questions ayant une incidence sur celui-ci. Il y est d'abord question de l'état actuel des grandes industries de production animale, des institutions qui influent sur le commerce et de l'innovation par le secteur privé permettant d'exploiter de nouveaux débouchés commerciaux. Il traite ensuite des moteurs de changement, des obstacles au commerce et des accords commerciaux. Pour conclure, il définit des moyens d'action possibles et des domaines dans lesquels il y aurait lieu d'approfondir la recherche.

La situation actuelle

En Amérique du Nord, la production animale a subi des transformations radicales au cours des deux dernières décennies. En conséquence du commerce accru d'animaux et de produits d'origine animale et de l'investissement accru dans ces domaines, le marché est intégré plus qu'il ne l'a jamais été auparavant. Les éleveurs ont été particulièrement touchés par les changements survenus en raison de l'incidence de plus en plus déterminante sur les prix qu'ont eu les événements, les moyens d'action et les forces s'exerçant au-delà des frontières nationales.

Bœuf et bovins de boucherie

La tendance la plus marquante observée en Amérique du Nord au cours des vingt-cinq dernières années est l'accroissement des troupeaux de vaches et de la production de veaux au Canada et au Mexique par rapport aux États-Unis. Comparativement à ceux du Canada et du Mexique, les stocks de bovins de boucherie des États-Unis ont été les plus nombreux entre 1980 et 1985 et, depuis, ils fléchissent constamment. Durant la même période, le nombre de bovins de boucherie au Canada et au Mexique n'a cessé d'augmenter.

En 2004, l'Amérique du Nord a été à l'origine de 14 % des exportations mondiales, la majeure partie de celles-ci étant destinées en Amérique du Nord puisque le Canada et les États-Unis exportent l'un vers l'autre et que les deux exportent au Mexique. Auparavant, l'Amérique du Nord était à l'origine de près du quart des exportations mondiales de bœuf. Cette baisse résulte de la fermeture de nombreux marchés nationaux au bœuf américain en raison de la découverte d'un cas d'*encéphalopathie spongiforme bovine* (ESB) en

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

2003. Avant la découverte de cas d'ESB au Canada, en mai 2003, entre 85 et 90 % des exportations canadiennes de bœuf étaient destinées aux États-Unis et au Mexique. Les principaux marchés d'exportation du bœuf américain étaient le Japon, la Corée, le Mexique et, dans une moindre mesure, le Canada.

En 2004, l'Amérique du Nord a reçu 43 % des importations mondiales de bœuf, part comparable à celle enregistrée durant les cinq dernières années et supérieure à la proportion enregistrée durant une bonne partie des années 1990, laquelle a varié entre 25 et 35 % de ces importations. Les États-Unis ont accueilli environ 81 % des importations nord-américaines de bœuf, suivis du Mexique (14 %) et du Canada (5 %). La part occupée par les importations américaines en 2004 correspondait à quelque 65 à 70 % de celle des sept années précédentes. Cette augmentation est attribuable en partie à une faible hausse de la demande de bœuf aux États-Unis, à la baisse de l'offre en raison du creux du cycle de production bovine aux États-Unis et à l'importation de plus grandes quantités de bœuf maigre destiné à être haché ou consommé dans les établissements de restauration rapide. La même année, le Canada et le Mexique ont importé moins de bœuf que dans les années antérieures.

Le Brésil est devenu un autre important exportateur de bœuf, ses exportations étant passées à 1,1 million de tonnes métriques en 2004, comparativement à 178 000 tonnes métriques en 1996 (figure 1). Les principaux partenaires commerciaux du Brésil sont les pays du Moyen-Orient et de l'Union européenne (UE) et le Chili. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont d'autres gros exportateurs ayant exporté ensemble 1,3 million de tonnes métriques au cours des cinq dernières années, principalement à destination des États-Unis, du Japon, de la Corée, de Taiwan et du Canada.

Le Canada est aussi un gros exportateur de bœuf, mais plus de 90 % des expéditions sont destinées aux États-Unis et au Mexique (figure 2). L'UE, deuxième producteur de bœuf en importance en 2004, n'a exporté que 225 000 tonnes métriques, surtout vers la Russie. Les exportations de l'Ukraine, de 77 600 tonnes métriques en 2004, représentent le plus bas niveau enregistré depuis 10 ans, et plus de 99 % de celles-ci ont été expédiées en Russie.

S'il est vrai que l'excédent des États-Unis dans les échanges de bœuf est remonté en 2003, l'apparition de cas d'ESB a entraîné l'évaporation de cet excédent qui s'est transformé en un déficit commercial de 2,8 milliards de dollars en 2004. La réouverture des marchés du Japon et de la Corée et d'autres pays au bœuf américain déterminera dans une large mesure si cette balance déficitaire durera encore longtemps. Avant l'apparition de cas d'ESB, le Japon, la Corée et le Mexique recevaient entre 77 et 84 % des exportations américaines de bœuf, les parts de ces deux derniers pays ayant fortement augmenté au cours des dix dernières années. L'apparition d'un cas d'ESB a eu pour effet de réduire l'excédent commercial du Canada pour le bœuf en 2003. Toutefois, en 2004, la reprise des exportations de bœuf désossé s'est traduite par de biens meilleurs résultats au chapitre de la balance commerciale.

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

Avant 2004, le principal concurrent des États-Unis sur le marché japonais du bœuf était l'Australie, dont les exportations vers le Japon étaient habituellement un peu moins importantes que celles des États-Unis. Les États-Unis occupent environ 47 % du marché japonais des importations de bœuf et l'Australie, 45 % (figure 3). Le bœuf américain, nourri au grain, est généralement jugé de qualité supérieure à celui de l'Australie, qui est plus maigre et nourri à l'herbe, et, pour cette raison, il se vend à prix beaucoup plus élevés. En 2004, l'Australie a pu accroître sa part du marché japonais du bœuf en la portant à près de 90 %, en raison de la fermeture de ce marché au bœuf américain. Un autre concurrent important sur le marché japonais de l'importation du bœuf est la Nouvelle-Zélande qui a pu accroître ses exportations vers ce marché en raison de l'absence des États-Unis et du Canada. L'Australie et la Nouvelle Zélande, dont les industries du bœuf n'ont pas l'ampleur de celle des États-Unis, sont parvenues à s'approprier 47 % de la part du marché japonais précédemment occupée par les États-Unis.

Avant l'apparition de l'ESB, les États-Unis étaient le principal fournisseur de la Corée, ayant occupé plus de 65 % du marché coréen durant les dernières années. Par suite de l'interdiction d'importer le bœuf d'origine américaine imposée par la Corée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont accru leurs exportations de bœuf vers ce pays. Lorsque les interdictions imposées sur les différents marchés seront abolies, les États-Unis parviendront à reprendre leur part de ces marchés dans la mesure où ils pourront regagner la confiance des consommateurs.

En règle générale, plus de 90 % des importations mexicaines de bœuf proviennent des États-Unis et du Canada, les premiers étant le plus gros fournisseur. Le Mexique importe surtout du bœuf désossé des États-Unis, mais aussi environ le tiers des exportations américaines d'abats de bœuf. Le marché mexicain des abats est important pour l'industrie américaine parce que la demande de ces produits sur le marché intérieur américain est relativement faible.

Les États-Unis continuent d'importer de grandes quantités de bœuf; l'Australie et le Canada occupent chacun entre 30 et 40 % du marché américain et la Nouvelle-Zélande, entre 20 et 30 %. La moyenne enregistrée au cours des dix dernières années a été de 864 000 tonnes métriques et, en 2004, les importations ont atteint un volume sans précédent de 1,1 million de tonnes métriques. La hausse récente des importations américaines de bœuf est attribuable à la croissance de la demande causée par l'engouement pour les régimes à faible teneur en glucides, la popularité des repas-minute créant une demande de bœuf plus maigre de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et au fait que le cycle de production de bœuf aux États-Unis est en période de creux. Si l'engouement pour les régimes à faible teneur en glucides faiblit et si les États-Unis reconstituent leurs troupeaux de vaches de boucherie, il se peut que les importations américaines de bœuf diminuent au cours des prochaines années.

Ces dix dernières années, les trois pays de l'ALENA ont été à l'origine de quelque 32 % de la consommation mondiale de bœuf, soit 50 millions de tonnes métriques en 2004 (figure 4), part qui est légèrement plus élevée qu'elle ne l'était au début des années 1990.

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

Les autres grands consommateurs de bœuf au cours des quinze dernières années ont été l'UE (17 %), le Brésil (12 %), la Chine (8 %), la Russie (7 %) et l'Argentine (5 %).

Dans un examen des perspectives d'exportation du bœuf nord-américain vers ces marchés, il faut tenir compte de plusieurs facteurs propres à chacun.

- L'UE produit et exporte beaucoup de bœuf, mais plus de 85 % des échanges ont lieu entre les pays membres. Le bœuf importé dans l'UE provient surtout du Brésil et de l'Argentine. Le bœuf d'origine américaine et canadienne ne peut généralement pas être importé dans l'UE en raison des préoccupations au sujet de l'utilisation des hormones de croissance. Les États-Unis et le Canada peuvent toutefois exporter vers l'UE une petite quantité de bœuf non traité aux hormones dans le cadre d'un seul et même contingent de 11 500 tonnes métriques.
- Dans le cadre de l'accord de libre-échange qu'il a négocié avec l'UE, le Mexique n'a accordé à l'UE aucun accès préférentiel à son marché en raison des subventions qu'elle verse à l'exportation. Par conséquent, l'UE ne sera pas l'un des fournisseurs sur le marché mexicain tant qu'elle continuera de verser des « restitutions à l'exportation ».
- La Chine, dont la classe moyenne s'accroît et dont la consommation de viande rouge est relativement faible, est un marché dont les possibilités restent inexploitées. Avant l'apparition de l'ESB, les exportations des États-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada représentaient 99 % des importations chinoises de bœuf et d'abats de bœuf. La Chine est un marché qu'il faudra développer puisqu'elle n'a importé que 3 500 tonnes métriques en 2004, volume qui est inférieur aux 11 400 tonnes métriques importées en 2002. La Chine importe également des abats de bœuf (39 000 tonnes métriques en 2002).
- La Russie, dont la situation politique et économique est incertaine, est néanmoins un autre marché pouvant offrir des débouchés grandissants. Entre 1995 et 2003, les importations russes de bœuf se sont élevées à 450 000 tonnes métriques, en moyenne. Le bœuf importé provient surtout de l'Ukraine, de l'UE et du Brésil. En 2005, la Russie a fixé à 457 500 tonnes métriques le contingent de bœuf frais ou congelé, dont 366 700 tonnes métriques pour l'UE et 17 700 tonnes métriques pour les États-Unis, sous réserve de la confirmation de l'absence d'ESB.

Politique et questions touchant le commerce du bœuf et des bovins

Le commerce du bœuf est fortement tributaire de la politique. Les exportations nord-américaines de bœuf sont déterminées par des questions relevant de la politique qui ont des conséquences pour les marchés et les concurrents éventuels. Ces questions comprennent les suivantes :

- Le Brésil a prétendu avoir fait beaucoup de progrès dans l'éradication de la fièvre aphteuse. Cependant, la maladie est réapparue au pays en octobre 2005, ce qui obligera probablement le Brésil à modifier l'échéance de 2006 qu'il s'est fixée

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

pour l'élimination de cette maladie. Le Brésil offre aux éleveurs de bovins, aux entreprises de transformation et aux exportateurs de bœuf une gamme de mécanismes de soutien comprenant des prêts subventionnés et des programmes de subventions pour la modernisation des machines agricoles.

- L'Australie et la Nouvelle-Zélande exportent du bœuf vers l'Amérique du Nord et vers les grands marchés aux États-Unis. Les États-Unis ont mis en place un contingent tarifaire pour les exportations australiennes et néo-zélandaises de bœuf. L'Accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Australie prévoit un contingent supplémentaire pour les exportations australiennes de bœuf destiné à la transformation, ce volume étant en sus du contingent tarifaire devant être progressivement éliminé sur 18 ans. L'hygiène vétérinaire est une dimension importante des programmes intérieurs de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui mettent toutes les deux sur pied un système d'identification des animaux. Les deux pays bénéficient donc d'un avantage sur le marché par rapport au bœuf des États-Unis, jusqu'à ce que ces derniers mettent en place leur propre programme d'identification des animaux. Un tel programme existe déjà au Canada. Le Mexique met aussi sur pied un système national d'identification.
- Lorsque l'accès au marché sera accordé après confirmation de l'absence de cas d'ESB, les États-Unis et le Canada auront encore à surmonter les obstacles de contingentement ou les inquiétudes concernant la salubrité des aliments. Sur les marchés du Japon et de la Corée, les principales difficultés à surmonter consisteront à faire accepter les produits par les consommateurs et à déplacer l'Australie dont la part de ces marchés s'accroît.

Porc

La tendance la plus marquante observée au cours des vingt-cinq dernières années est l'accroissement des troupeaux de truies et de porcs au Canada par rapport à ceux des États-Unis. Comparativement à ceux du Canada et du Mexique, les stocks de porcs aux États-Unis ont été les plus nombreux entre 1990 et 1995. L'industrie nord-américaine de l'élevage porcin est devenue plus efficace comme en témoigne la diminution du nombre de truies et la production accrue de porcelets.

En 2004, le Canada a exporté 778 000 tonnes métriques de porc et les États-Unis, 651 000 tonnes métriques (figures 5 et 6). Des 1,4 million de tonnes métriques exportées par l'Amérique du Nord, 600 000 tonnes métriques ont été échangés entre les partenaires de l'ALENA. Depuis 1995, plus de la moitié des importations du Mexique proviennent des États-Unis et du Canada. Au cours des 15 dernières années, les États-Unis ont été la principale destination des exportations du Canada, suivis du Japon, ces pays ayant accueilli 320 000 et 190 000 tonnes métriques respectivement en 2004. En 2004 toujours, les principaux marchés d'exportation des États-Unis ont été le Japon (293 000 tonnes métriques), le Mexique (157 000 tonnes métriques) et le Canada (60 000 tonnes métriques). Sur le marché japonais, les principaux concurrents de l'Amérique du Nord sont l'UE, dont les exportations sont légèrement plus élevées que celles des États-Unis ou

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

du Canada (figure 7). La part américaine du marché japonais était de quelque 30 %, celle du Canada, de 20 %, et celle de l'UE, de 40 %.

Les pays de l'UE exportent environ 4,5 millions de tonnes métriques de porc, mais les échanges à l'intérieur de l'UE représentent 80 % de ce volume. En 2004, l'UE n'a exporté que 1,1 million de tonnes métriques à l'extérieur de son territoire. Les exportations de l'UE sont destinées surtout au Japon (353 000 tonnes métriques), à la Russie (138 000 tonnes métriques) et à la Corée (100 000 tonnes métriques). Le Brésil et la Chine se sont récemment lancés dans l'exportation du porc. Les exportations brésiliennes ont atteint 478 000 tonnes métriques en 2004, volume en hausse par rapport aux 64 000 tonnes métriques enregistrées en 1996. L'augmentation rapide des exportations brésiliennes de porc est attribuable à la hausse des importations russes. En 2000, la Chine a exporté 53 000 tonnes métriques, volume passé à 411 000 tonnes métriques en 2004, et ces exportations étaient destinées principalement à Hong Kong et à la Corée du Nord.

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), les exportations canadiennes de porcs vivants vers les États-Unis sont passées de 1,1 million de têtes en 1989 à 8,5 millions de têtes en 2004. Le Canada a fourni la totalité, à quelque centaines de têtes près, des importations américaines de porcs. Les échanges de porcs en Amérique du Nord représentent plus de 75 % des échanges mondiaux de ce bétail. Depuis 1995, les exportations canadiennes de porcs engraisés vers les États-Unis sont passées de 1,1 million de têtes à 2,9 millions. L'accroissement le plus remarquable est encore celui des importations américaines de porcs d'engraissement provenant du Canada, dont le nombre est passé de 700 000 têtes en 1995 à 5,6 millions de têtes en 2004.

La capacité d'engraissement est limitée au Canada, comparativement à la capacité de production porcine. L'industrie américaine semble avantagée par une plus grande capacité d'engraissement. Pour cette raison, les échanges accrus de porcs vivants entre le Canada et les États-Unis ont donc impulsé l'expansion de l'industrie porcine en Amérique du Nord.

Politique et questions touchant le commerce du porc

Plusieurs facteurs déterminent les perspectives d'exportation du porc nord-américain, notamment les suivants :

- La presque totalité des échanges européens de porc ont lieu entre les pays membres de l'UE. Le marché des porcs vivants et du porc a été touché indirectement par la réforme de la Politique agricole commune (PAC) en 2003, laquelle a eu pour effet une baisse des prix du grain entraînant une diminution des coûts en aliments pour animaux. L'élargissement de l'UE est un autre facteur important ayant entraîné un accroissement des échanges en raison du fait que 10 nouveaux pays membres sont venus s'ajouter aux 15 pays membres existants. On s'attend à une hausse continue de l'investissement de l'Allemagne et des États-Unis dans le secteur de production porcine des nouveaux pays membres. Les principaux facteurs du changement sont les prix concurrentiels des aliments

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

pour animaux, une moins grande réglementation pour la protection de l'environnement et le rapprochement d'importants marchés d'exportation tels que la Russie et l'Ukraine.

- La Chine, dont la classe moyenne s'accroît, est un marché dont les possibilités restent inexploitées en raison de l'incertitude politique et économique. Les exportateurs nord-américains de porc auront à élargir le marché chinois d'importation de porc qui est actuellement relativement limité. À l'heure actuelle, les États-Unis sont le seul pays à avoir un système national d'assurance de la salubrité de la viande reconnu par la Chine, si bien que les établissements américains peuvent exporter vers la Chine. L'entrée en vigueur d'un nouveau règlement visant la certification des établissements créera de nouveaux concurrents pour les fournisseurs américains sur le marché chinois de la vente au détail.
- Les associations canadiennes de producteurs de porc et le Conseil canadien du porc mettent actuellement au point, pour l'industrie canadienne du porc, un système d'identification et de traçabilité qui devrait être pleinement mis en œuvre d'ici 2008. Cette mesure facilitera la promotion des exportations canadiennes de porc.
- Les possibilités d'exportation sont limitées pour le Mexique par le fait qu'il n'a pas de système national de réglementation et d'assurance de l'hygiène vétérinaire comme en ont les États-Unis et le Canada. Le Mexique verse des subventions limitées pour l'amélioration génétique des troupeaux, dans le cadre du programme « De concert avec vous » du ministère de l'Agriculture. Pour participer à ce programme, les éleveurs de porcs doivent respecter des normes précises en matière de santé animale et de composition des troupeaux. À l'heure actuelle, il n'existe pas de programme précis de financement ou de soutien destiné à aider les petits éleveurs de porcs à parvenir à une échelle de production viable par la conclusion de contrats avec de grandes entreprises de transformation et de gros abattoirs.
- Le Brésil a mis sur pied un programme de crédit à long terme, administré par le ministère des Sciences et de la Technologie, à l'intention des abattoirs. En 2003 et en 2004, 10 millions de dollars ont été versés dans le cadre de ce programme. Le programme vise à financer des projets axés sur l'amélioration génétique, sur l'amélioration de la qualité et sur l'augmentation du rendement des carcasses.

Volaille

En 2004, les pays de l'Amérique du Nord ont fourni 35 % des 60,5 millions de tonnes métriques de volaille produites dans le monde (figure 8), comparativement au maximum de 39 % atteint en 1993. Les principales raisons d'une baisse de la part nord-américaine ont été une hausse de 300 % de la production chinoise, portant celle-ci de 2,4 millions de tonnes métriques en 1990 à 9,9 millions de tonnes en 2004, et une hausse de 257 % de la production brésilienne, qui est passée de 2,4 à 8,6 millions de tonnes métriques. Ces

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

hausse de la production de volaille sont de très loin supérieures à celle de 76 % enregistrée en Amérique du Nord durant la même période. Un autre grand producteur mondial est l'UE, dont la production s'est accrue de 62 %, passant de 6,0 millions de tonnes métriques en 1990 à 9,7 millions de tonnes métriques en 2004. Les poulets à griller représentent une part accrue de la production mondiale de volaille, part passée à 92 %, comparativement à 89 % en 1990.

Les pays d'Amérique du Nord étaient à l'origine du tiers de la consommation mondiale de volaille en 2004, soit un volume de 19,4 millions de tonnes métriques, suivis de la Chine (9,8 millions de tonnes métriques), de l'UE (9,2 millions de tonnes métriques) et du Brésil (6,0 millions de tonnes métriques). En Chine et dans l'UE, il y a équilibre de la production et de la consommation de volaille, tandis qu'en Amérique du Nord et au Brésil, la production dépasse la consommation de 1,8 million de tonnes métriques et de 2,6 millions de tonnes métriques respectivement. La production brésilienne de volaille est efficace sur le plan des coûts, mais l'infrastructure de transport de ce pays est limitée. Le Brésil a pu accroître ses exportations de volaille en profitant de taux de change avantageux et de l'apparition de cas de grippe aviaire dans d'autres pays exportateurs, en négociant des règles sanitaires avec des pays d'Asie et en déployant des efforts vigoureux de promotion. En 2004, le Brésil a exporté 2,6 millions de tonnes métriques de volaille, comparativement aux 2,5 millions de tonnes exportées par les États-Unis (figures 9 et 10). La même année, les exportations européennes de volaille ont atteint un volume de 2,8 millions de tonnes métriques, mais seulement 1,0 million de tonnes métriques ont été expédiées vers des pays hors UE. La part américaine des exportations mondiales de volaille est de 30 %, celle du Brésil, de 34 %, et celle de l'UE (excluant les exportations à l'intérieur de l'UE), de 14 %.

En 2001, les exportations nord-américaines de volaille ont atteint un volume sans précédent de 2,9 millions de tonnes métriques et se situent en moyenne à 2,5 millions de tonnes métriques depuis 1996. En 2004, 90 % des exportations nord-américaines étaient attribuables aux États-Unis. Dans le passé, les exportations américaines de volaille étaient surtout destinées à la Russie, à la Chine-Hong Kong et au Mexique. La Russie et le Mexique ont continué d'offrir les mêmes débouchés au cours de la dernière décennie, mais, en 1999, la Chine-Hong Kong, alors le plus grand importateur de volaille américaine (591 000 tonnes métriques), a commencé à réduire ses importations. En 2004, les États-Unis ont exporté 726 000 tonnes de volaille (29 % de ses exportations totales) vers la Russie, 349 000 tonnes métriques (14 %) au Mexique, 129 000 tonnes métriques (5,2 %) au Canada, et 128 000 tonnes métriques (5,1 %) vers la Chine. Pour la première fois cette année-là, la Chine-Hong Kong n'était plus parmi les trois plus importants marchés d'exportation de la volaille des États-Unis. L'Ukraine, la Turquie, Cuba, la Lituanie et le Japon sont d'autres grands importateurs de volaille des États-Unis.

La politique et les questions touchant le commerce de la volaille comprennent les suivantes :

- Au Canada, la production de volaille a lieu en régime de gestion de l'offre, lequel vise à éviter l'obligation d'importer de gros volumes ou d'écouler par l'exportation une offre excédentaire. Le Canada restreint l'importation de la volaille par

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

l'établissement d'un contingent tarifaire correspondant à 7,5 % de la production de volaille de l'année antérieure.

- Le Mexique a également recours au contingentement tarifaire des importations de cuisses de poulets, même si d'autres morceaux peuvent maintenant être importés en franchise dans le cadre de l'ALENA. Le contingent tarifaire applicable aux cuisses de poulets doit être éliminé progressivement d'ici 2008. Les exportations américaines de volaille vers le Mexique ont été touchées par l'apparition aux États-Unis de cas d'une souche peu virulente de la grippe aviaire. (Les souches peu virulentes de la grippe aviaire ne sont pas une aussi grande menace que la souche H5N1 pour la santé humaine. Des cas de H5N1 ont été identifiés en Asie, en Europe et en Afrique, mais aucun n'a été décelé en Amérique du Nord.) Même s'il a levé l'interdiction temporaire, le Mexique souhaite diversifier ses fournisseurs étrangers de volaille.
- Le Brésil est le principal concurrent des États-Unis sur les marchés mondiaux de la volaille, et ses exportations sont devenues six fois plus importantes au cours des neuf dernières années. De tout temps, l'Arabie saoudite a été le principal marché d'exportation de la volaille du Brésil qui s'est aussi taillé une part importante des marchés de la Chine-Hong Kong, du Japon et de la Russie. Dans le passé, les États-Unis étaient le principal fournisseur de volaille de ces pays. L'une des principales raisons de l'augmentation des exportations brésiliennes de volaille, outre le fait que le coût du produit fini brésilien soit moins élevé, est que l'Association des exportateurs de volaille du Brésil s'est efforcée de garantir l'accès au marché et de réduire les barrières non tarifaires à l'échelle mondiale, notamment par la négociation, avec les pays d'Asie, de solutions à la question des préoccupations sanitaires. L'apparition périodique de cas de grippe aviaire dans d'autres pays exportateurs, ainsi que le coût de production moins élevé et le taux de change favorable, ont fourni au Brésil un avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux.
- L'UE, qui exporte 1,0 million de tonnes métriques de volaille vers des marchés hors UE, occupe le troisième rang au monde. Ses quatre principaux marchés d'exportation hors UE sont la Russie, le Moyen-Orient, l'Ukraine et la Chine-Hong Kong. Les États-Unis exportent aussi de la volaille vers ces marchés. L'UE s'est élargie en 2004, et il y aura sans doute augmentation de la consommation européenne de volaille en raison de l'accroissement du nombre d'immigrants d'origine africaine ou asiatique pour lesquels la consommation de volaille fait partie des habitudes alimentaires. Il est possible que les exportations de volaille de l'UE diminuent à mesure qu'augmentera la demande sur le territoire.
- La Russie est le plus gros importateur de volaille du monde, ses importations annuelles moyennes étant passées de 1,1 à 1,4 million de tonnes métriques entre 2001 et 2004 (figure 11). Bien que les États-Unis soient la principale source de volaille de la Russie, lui fournissant habituellement plus de la moitié de ses importations, le Brésil et l'UE leur opposent une forte concurrence. Les prix

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

élevés de la volaille produite au pays concourent au maintien de la forte demande d'importations en Russie, et cette demande devrait progresser encore davantage à mesure qu'augmentera le revenu des consommateurs. En raison de l'apparition de cas de souches peu virulentes de la grippe aviaire en juillet 2005 et d'un cas confirmé de la souche H5N1 à Novosibirsk, en août 2005, la Russie effectue parfois des inspections inopinées des établissements de transformation afin de vérifier la conformité aux prescriptions sanitaires et vétérinaires. Les mesures destinées à garantir la conformité feront probablement croître le coût de production de la volaille en Russie, donnant lieu à une plus forte demande d'importation de volaille.

- Les États-Unis sont le seul pays à avoir un système national d'assurance de la salubrité de la viande reconnu par la Chine, ce qui procure un avantage concurrentiel aux exportateurs américains de volaille par rapport aux exportateurs concurrents. Toutefois, le gouvernement de la Chine permet maintenant l'inspection et la certification d'établissements individuels dans des pays autres que les États-Unis, ce qui a pour effet de créer des concurrents éventuels pour les exportateurs américains. Les exportateurs des États-Unis et d'autres pays touchés s'efforcent de récupérer les parts de marché qu'ils ont perdues en conséquence des interdictions d'exporter suivant l'apparition de cas isolés de souches peu virulentes de la grippe aviaire. Durant les périodes d'interdiction, le Brésil a pu se tailler une plus grande part du marché de la Chine et il maintient cette part en exerçant une concurrence efficace par les prix et par la qualité. Il faudra sans doute que l'industrie américaine de la volaille entreprenne un programme énergique de promotion si les États-Unis veulent retrouver et maintenir leur part de marché en Chine-Hong Kong et au Japon.
- L'Ukraine, la Turquie et Cuba sont devenus des débouchés grandissants pour la volaille produite aux États-Unis. En Ukraine, la consommation de volaille s'accroît sans cesse depuis la fin des années 1980, en raison du fléchissement du revenu et du fait que la volaille coûte moins cher que la viande rouge. Cette situation pourrait évoluer très bientôt, en conséquence de la diminution des droits de douane applicables aux importations de bœuf et de porc par rapport aux droits frappant la volaille qui restent élevés. À l'heure actuelle, des droits de douane prohibitifs sont applicables à la plupart des produits de volaille. Les importations turques de volaille des États-Unis sont passées de 93 000 tonnes métriques en 2004 à 1 000 tonnes métriques en 1995. Les États-Unis ont commencé à exporter de la volaille à Cuba à la fin de 2001, par suite de la promulgation par eux de la loi de 2000 visant la modification des sanctions commerciales et l'accroissement des exportations (*Trade Sanction Reform and Export Enhancement Act*). Cuba est donc devenu un débouché habituel, bien que relativement petit, pour la volaille américaine.

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

Lait et produits laitiers

Il convient de préciser que, en raison de la large gamme de produits laitiers et des quantités variables de lait qu'il faut utiliser pour les fabriquer, la plupart des données statistiques sur le lait et les produits laitiers qui sont fournies dans cette section sont exprimées en équivalents lait (EL), qui correspondent aux livres de lait entrant dans la fabrication du fromage, du beurre, du lait en poudre, de la crème glacée, du yogourt et de nombreux autres produits laitiers.

En 2004, 95,4 millions de tonnes métriques de lait ont été produites en Amérique du Nord, comparativement à 613,4 millions de tonnes métriques à l'échelle mondiale. Les États-Unis sont le plus gros producteur national de lait de vache dans le monde, fournissant 81 % de la production laitière nord-américaine, comparativement à 10,4 % pour le Mexique et à 8,4 % pour le Canada. Au cours des deux dernières décennies, la production mexicaine de lait a augmenté d'un tiers, tandis que celle des États-Unis s'est accrue de 19,4 % et celle du Canada, de 6,7 %. La production de lait a augmenté, pour un moins grand nombre de vaches, sauf au Mexique. En 2004, le cheptel nord-américain de vaches laitières comptait 16,9 millions de têtes, celui des États-Unis, 9,01 millions, celui du Mexique, 6,80 millions, et celui du Canada, 1,08 million de têtes. La hausse continue de la production par vache aux États-Unis et au Canada est attribuée à l'amélioration génétique des vaches laitières.

La production canadienne de lait n'a pu être accrue en raison d'un programme national obligatoire visant à restreindre l'offre de lait à une quantité déterminée ou contingent. En l'absence d'un tel programme, la production des États-Unis a augmenté beaucoup plus que celle du Canada.

Commerce de produits laitiers

De nombreux pays ont appliqué des mesures très diverses de restriction du commerce des produits laitiers qui ont eu pour effet de limiter la production de lait et de produits laitiers. Les pays industrialisés, surtout, ont protégé leur industrie nationale de production du lait et de sa transformation en produits laitiers par le recours à des règles commerciales complexes et/ou à une réglementation rigoureuse pour protéger la santé et pour assurer la salubrité des aliments. L'UE, le Japon, les États-Unis et le Canada ont adopté une politique qui garantit habituellement à leurs producteurs laitiers un prix qui est supérieur au prix d'équilibre mondial, étant donné que les marchés intérieurs du lait sont protégés par des restrictions commerciales. Sur le marché mondial, le lait est surtout vendu sous forme de fromage, de beurre et de lait en poudre (lait écrémé en poudre). Cependant, le commerce se réoriente depuis le lait écrémé en poudre vers les concentrés protéiques de lait, les isolats protéiques de lait et la caséine, réorientation qui aura probablement des conséquences pour les industries laitières nationales. Le commerce du lait de consommation est limité en raison de sa nature très périssable.

Exportations de produits laitiers

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization – FAO), le commerce du lait et des produits laitiers est limité, étant donné que les échanges ne portent que sur 12 % de la production mondiale

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

(figure 12). L'UE intervient pour 64,4 % des échanges mondiaux, suivie de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. La plupart des échanges européens de produits laitiers ont lieu entre les pays de l'UE; il est estimé que seulement 25 % des exportations européennes sont destinées à des pays hors UE.

En 2003, les exportations nord-américaines de produits laitiers ont totalisé seulement 3,7 millions de tonnes métriques, dont 75 % (2,8 millions de tonnes métriques) étaient attribuables aux États-Unis, 0,8 million de tonnes métriques au Canada et 0,1 million de tonnes métriques au Mexique. Abstraction faite des exportations de produits laitiers à l'intérieur de l'UE, la plus grande part des exportations mondiales de produits laitiers attribuable à un seul pays est celle occupée par la Nouvelle-Zélande, qui correspond à près de 15 %. L'Australie, dont la part est de 5,8 %, est aussi un important exportateur de produits laitiers. Les exportations de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie sont respectivement plus de 2,4 fois plus importantes qu'en 1985. L'Argentine est le seul pays occidental ayant exporté plus de 1,0 million de tonnes métriques de produits laitiers en 2003. La même année, le Brésil a porté ses exportations à 134 000 tonnes métriques, comparativement à 8 000 tonnes métriques en 1995. Selon la FAO, les seuls autres pays hors UE ayant exporté au moins 0,5 million de tonnes métriques de produits laitiers en 2003 ont été le Bélarus (0,9 million de tonnes métriques), l'Ukraine (0,9 million de tonnes métriques), la Suisse (0,6 million de tonnes métriques) et l'Uruguay (0,5 million de tonnes métriques).

Les États-Unis exportent des produits laitiers à un grand nombre de pays, dont le Mexique (25 % des exportations américaines) et le Canada (18 %) en 2004 (USDA, base de données FATUS). Le Japon, les Philippines, des pays d'Amérique centrale et de l'UE ont reçu 20 % de ces exportations, et le reste a été expédié vers plus de 30 autres pays. Les produits laitiers exportés par les États-Unis comprennent le lait écrémé en poudre (33 %), le fromage (15 %), le lactosérum, le lait concentré et le beurre (environ 10 %), et divers autres produits (40 %). Le plus important marché d'exportation pour les produits laitiers des États-Unis est le Mexique qui importe surtout du lait écrémé en poudre.

Importations de produits laitiers

En 2003, les importations nord-américaines représentaient seulement 7,3 % (5,5 millions de tonnes métriques) des importations de produits laitiers à l'échelle mondiale (figure 13) et elles étaient réparties ainsi : Mexique, 48 %; États-Unis, 38 %; Canada, 13 %. Les importations mondiales de produits laitiers ont augmenté de plus de 50 %, passant de 50,0 millions de tonnes métriques en 1985 à 75,6 millions de tonnes métriques en 2003 (base de données FAOSTAT). Durant cette même période, les importations nord-américaines ont affiché une plus forte croissance, soit de 63 %, passant de 3,4 à 5,5 millions de tonnes métriques. L'UE était le plus gros importateur de produits laitiers du monde, ses 25 pays membres ayant importé plus de la moitié du total à l'échelle mondiale (38,1 millions de tonnes métriques). Comme c'était le cas pour les exportations, une importante part de ces importations ont lieu à l'intérieur de l'UE.

En Amérique du Nord, les États-Unis sont le seul pays pouvant actuellement exporter d'énormes quantités de produits laitiers. Leurs exportations augmentent à mesure que

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

progresses l'économie de la Chine, de la Russie et de pays d'Amérique centrale et des Antilles. En 2004 et 2005, la Nouvelle-Zélande est devenue pour les États-Unis le marché d'exportation le plus récent et le plus intéressant; elle importe principalement du lait écrémé en poudre. Comme la Nouvelle-Zélande n'a cessé d'accroître ses exportations de produits laitiers, les quantités exportées se rapprochent de la capacité maximale de production de lait du pays. En effet, en raison des contraintes de superficie, la Nouvelle-Zélande ne peut accroître ni son cheptel, ni sa production de lait.

Dans l'exportation des produits laitiers, les principaux concurrents de l'industrie nord-américaine sont l'UE, la Nouvelle-Zélande et l'Australie qui occupent une place prédominante dans le commerce mondial de ces produits. Chacun d'eux exporte des produits laitiers vers le marché nord-américain et concurrence les États-Unis sur certains marchés d'exportation. Les États-Unis doivent également soutenir la concurrence grandissante de pays comme l'Argentine et le Brésil dont la production laitière a affiché une croissance considérable au cours de la dernière décennie.

Accords sur les produits laitiers et accords commerciaux

L'évolution des négociations commerciales multilatérales, régionales et bilatérales pourrait avoir une profonde incidence sur le commerce des produits laitiers. Le lait et les produits laitiers restent l'un des secteurs agricoles qui suscitent les questions les plus épineuses dans les négociations commerciales et qui entravent souvent la conclusion d'accords commerciaux multilatéraux et régionaux. De nombreux pays appliquent toujours aux produits laitiers des droits de douane très prohibitifs qui dépassent nettement 100 % de la valeur du produit, et ils fixent des contingents tarifaires très restreints. En dépit de ces conditions, les échanges mondiaux de produits laitiers progressent modérément à mesure que les obstacles sont réduits ou éliminés dans le cadre d'accords commerciaux.

L'ALENA a contribué de façon importante à l'ouverture de débouchés pour les produits laitiers nord-américains. Le commerce des produits laitiers sera impulsé davantage par la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis, l'Amérique centrale et la République dominicaine (DR-CAFTA) et de l'Accord de libre-échange entre l'Australie et les États-Unis (AUSTA). Ces trois accords commerciaux prévoient l'élimination par tous les pays signataires des droits de douane et des contingents applicables aux produits laitiers sur une période de 15 à 18 ans.

Surtout dans l'UE, au Japon, au Canada et aux États-Unis, la politique laitière est une question épineuse qui entrave les négociations sur le lait et les produits laitiers dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Toutefois, l'OMC s'efforce de faire diminuer le soutien des prix et les subventions à la production laitière dans ces pays industrialisés, afin d'ouvrir les marchés et de faire croître le commerce des produits laitiers.

Institutions et principales parties prenantes sur le marché international

Les institutions internationales jouent un important rôle lorsqu'il est question de définir l'orientation et l'importance du commerce d'animaux et de viandes. Certaines institutions,

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

comme l'OMC, établissent des règles. D'autres mécanismes, comme l'ALENA et le DR-CAFTA, permettent un accès préférentiel aux marchés des pays signataires. L'Organisation mondiale de la santé animale (qui était anciennement l'Office international des épizooties et qui est toujours désignée par l'acronyme « OIE ») et la Commission du Codex Alimentarius définissent des lignes directrices visant l'hygiène vétérinaire et la salubrité des aliments qui sont acceptées par la plupart des nations commerçantes. Compte tenu de l'apparition de cas de maladies de plus en plus nombreux, ces organismes de référence sont appelés à jouer un rôle grandissant dans le commerce international.

Organisation mondiale du commerce

Composée de 150 membres, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est un organisme spécial institué en 1995 par suite de la conclusion des négociations du Cycle d'Uruguay sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). L'OMC a pour objectif d'aider les producteurs et les exportateurs à exercer leurs activités. Il a pour tâches précises d'administrer les accords commerciaux de l'OMC, de fournir un forum pour les négociations commerciales, de régler les différends commerciaux, d'examiner les politiques commerciales nationales et de fournir aux pays en développement une assistance technique et une formation.

Le mécanisme de règlement des différends est le principal processus par lequel l'OMC veille à l'application des règles internationales concernant l'accès aux marchés, l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et les disciplines touchant la politique agricole intérieure. Dans le cadre de ce mécanisme, un pays qui estime qu'un autre pays enfreint les règles peut se plaindre devant l'OMC de la politique ou des mesures de ce pays.

L'exemple le plus connu d'un recours au mécanisme de règlement des différends pour une question relative aux animaux est celui des États-Unis et du Canada qui se sont plaints que l'UE interdise l'importation de bœuf provenant d'animaux ayant été traités aux hormones de croissance synthétiques. De l'avis des États-Unis et du Canada, cette pratique de l'UE est contraire à l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, étant donné que les résultats d'études scientifiques révèlent que ce bœuf ne présente aucun danger mesurable pour la santé des consommateurs. L'UE a soutenu qu'elle appliquait le principe de précaution, suivant lequel il n'y avait aucune certitude scientifique de l'absence totale de danger pour la santé des consommateurs. L'OMC a confirmé la bien-fondé de l'argument des États-Unis et du Canada. Toutefois, au lieu d'autoriser l'importation de bœuf traité aux hormones de croissance, l'UE a choisi de permettre aux États-Unis et au Canada d'imposer des droits de douane punitifs sur certains produits européens importés aux États-Unis et au Canada. Bien que cette décision soit permise dans le cadre de l'OMC, de nombreux exportateurs américains et canadiens de bœuf sont insatisfaits des résultats du processus.

Suivant l'apparition de deux cas d'ESB aux États-Unis, un en 2003 et un autre en 2004, la plupart des marchés étrangers ont interdit l'importation de bœuf provenant des États-Unis. Vers la fin de 2004, les États-Unis ont obtenu de nouveau l'accès à certains

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

marchés, dont ceux du Canada et du Mexique, ce dernier étant le plus important débouché pour les exportations américaines de bœuf. L'accès au marché japonais accordé au bœuf américain en décembre 2005 a été retiré un mois plus tard en raison du non-respect des conditions de l'entente par une entreprise américaine. L'accès du bœuf au marché de la Corée est à l'étude. Au Japon, la question de l'accès tourne autour de l'âge auquel les bovins peuvent contracter l'ESB. Il est généralement admis dans la communauté scientifique qu'il est très peu probable que la maladie se manifeste chez les bovins de moins de 30 mois. Le Japon soutient que des cas ont été décelés dans des bovins de moins de 30 mois et, pour cette raison, il a fixé à 20 mois la limite d'âge des bovins dont la viande peut être importée au pays. Suivant les lignes directrices de l'OIE en 2005, les morceaux de bœuf désossés provenant d'animaux de moins de 30 mois présentent un faible risque d'ESB. Le gouvernement des États-Unis préférerait un règlement bilatéral de la question, mais, faute de ce règlement, il est possible qu'une plainte soit déposée auprès de l'OMC.

Il est très important pour le commerce des animaux et de la viande que les négociations actuelles de l'OMC entreprises à Doha aient un aboutissement heureux. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est d'avis que si le commerce était pleinement libéralisé dans le cadre de l'accord de l'OMC, l'UE serait non plus un exportateur de bœuf mais un importateur et que ses importations augmenteraient de 165 %. Toutefois, ces importations ne proviendraient pas nécessairement des États-Unis ni du Canada et, à mesure que diminueraient les exportations de l'UE, il y aurait de plus grands débouchés pour les exportateurs d'autres pays. Les estimations de la FAO indiquent également qu'il y aura une hausse des prix de 8 % pour le bœuf, de 10 % pour l'agneau, de 3 % pour le porc et de 6 % pour la volaille en provenance des États-Unis. La FAO croit qu'en conséquence de la libéralisation du commerce, les exportations américaines augmenteront de 18 % pour le bœuf, de 27 % pour l'agneau, de 25 % pour le porc et de 20 % pour la volaille. Bien qu'il s'agisse de hausses modestes du point de vue de la croissance annuelle sur 10 à 15 ans, elles représentent une amélioration importante des perspectives commerciales à long terme.

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires

L'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires conclu dans le cadre des négociations du Cycle d'Uruguay vise à protéger la santé des personnes et des animaux et à préserver les végétaux, et à faire en sorte que ces mesures ne soient pas appliquées de manière à restreindre le commerce de façon injustifiée. Les restrictions imposées dans le cadre de mesures sanitaires et phytosanitaires doivent s'appuyer sur une évaluation scientifique du risque. L'Accord autorise aussi les pays à déclarer des zones exemptes de maladies ou de parasites aux fins de l'exportation, en cas d'apparition d'une maladie ou d'un parasite ailleurs au pays. Il incombe au pays exportateur de définir la zone et de montrer qu'elle est ou qu'elle reste vraisemblablement exempte de maladies ou de parasites pour qu'un importateur ne reconnaisse la zone exempte. C'est suivant ces dispositions que les États-Unis ont accordé l'accès du bœuf de l'Uruguay au marché américain.

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

Office international des épizooties (OIE)

Les 167 membres de l'OIE, fondé en 1924, forment maintenant l'Organisation mondiale de la santé animale. L'OIE a pour objectif de favoriser la coopération internationale, afin d'empêcher la propagation outre-frontière de maladies animales (Otte et coll., 2004). Plus précisément, les objectifs de l'OIE comprennent les suivants :

- garantir la transparence de la situation des maladies animales et des zoonoses;
- recueillir, analyser et diffuser l'information scientifique vétérinaire;
- apporter son expertise et stimuler la solidarité internationale pour contrôler les maladies animales;
- garantir la sécurité du commerce mondial en élaborant des normes sanitaires pour les échanges d'animaux et de leurs produits;
- améliorer le cadre juridique et les ressources des services vétérinaires;
- mieux garantir la sécurité sanitaire et promouvoir le bien-être des animaux par une démarche scientifique.

L'OIE définit des normes internationales, mais il n'a pas le pouvoir de les faire appliquer. Comme les pays sont libres de se conformer aux normes de l'OIE, la déclaration de l'incidence d'une maladie est souvent irrégulière. Par conséquent, les accords ou protocoles d'entente bilatéraux sont le moyen utilisé le plus souvent pour garantir aux pays importateurs la salubrité des exportations d'aliments.

Commission du Codex Alimentarius

La Commission du Codex a été créée par les Nations Unies en 1963, afin d'élaborer des normes alimentaires, des directives et des codes d'usages dans le cadre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Le Codex est un recueil de normes sur les produits alimentaires et sur leur étiquetage, de recommandations sur les résidus de pesticides, sur les additifs alimentaires et sur la présence de contaminants dans les aliments, et de codes d'usages en matière d'hygiène (Lupien, 2000). La Commission compte 171 pays membres. Les entreprises privées et les organismes non gouvernementaux peuvent participer aux travaux de la Commission en qualité d'observateurs. La Commission du Codex a pour objectifs de protéger la santé des consommateurs, de veiller au commerce équitable des produits alimentaires et de promouvoir l'harmonisation des normes alimentaires.

Des mesures compatibles avec les principes établis dans le cadre du Codex ont été adoptées lors du Cycle d'Uruguay. Les normes du Codex sont élaborées suivant un processus de huit étapes et reposant sur le consensus de tous les membres. Aucun mécanisme permettant de faire appliquer les normes n'est prévu dans le Codex; il faudrait une conformité volontaire pour que fonctionne bien un système fondé sur un ensemble de règles reposant sur la science. Les pays membres n'adoptent pas toujours les normes convenues. Le Codex est, pour l'OMC, la principale source de normes sur la salubrité et la qualité des aliments, et il occupera probablement une place plus importante dans le processus de règlement de différends de l'OMC. Il faudra probablement revoir et préciser la relation entre le Codex et les accords de l'OMC, notamment l'Accord sur l'application

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

des mesures sanitaires et phytosanitaires, afin d'éviter le double emploi et de faire en sorte que la salubrité des aliments reste le centre d'intérêt du Codex.

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

L'ALENA est un accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994, mais l'intégration de la production animale en Amérique du Nord progressait déjà bien avant la mise en œuvre de l'Accord (Rosson et Adcock, 2005). L'ALENA a facilité une intégration encore plus grande dans les pays membres et fait croître le commerce et l'investissement. Les dispositions de l'ALENA concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires concordent avec celles de l'Accord de l'OMC, à savoir que les restrictions au commerce doivent reposer sur l'analyse scientifique du risque et qu'il faut tenir compte des conditions régionales dans l'établissement des mesures, afin de ne pas nuire au commerce.

La mise en œuvre de l'ALENA s'est poursuivie sans heurt jusqu'à l'apparition de cas d'ESB au Canada et aux États-Unis. Depuis, l'intégration est moins grande, comme en témoigne l'expansion forte et rapide de la capacité d'abattage et de transformation des bovins au Canada et la diminution des exportations de bovins vers les États-Unis. Partant, il y a lieu de se demander si l'intégration des marchés des pays de l'ALENA n'est pas plus grande qu'elle ne l'aurait été si elle s'était produite par réglementation. La première conséquence de cela est qu'à l'apparition de maladies animales, les gouvernements ont l'habitude de fermer les frontières, quelle que soit la norme internationale applicable. Les pays de l'ALENA ont établi une norme harmonisée concernant l'ESB qui les orientera advenant l'apparition de nouveaux cas d'ESB.

La nouvelle norme harmonisée des pays de l'ALENA pour la diminution du risque associé à l'ESB s'appuie sur un cadre de principes scientifiques. Cette norme s'applique au commerce en Amérique du Nord de bovins et des produits du bœuf, et elle vise à promouvoir une stratégie internationale conforme aux lignes directrices de l'OIE en matière d'ESB. Cette norme harmonisée à l'échelle de l'ALENA a été présentée à l'OIE afin de promouvoir l'harmonisation internationale des mesures visant à réduire le risque associé à l'ESB. Bien que cette norme représente une étape importante dans le recours à la science plutôt qu'à la protection dans le commerce des animaux, il n'est pas certain qu'elle créera un précédent pour le commerce d'autres animaux et des produits qui en sont tirés. Comme nous l'avons signalé dans plusieurs chapitres du présent rapport, il faudrait harmoniser la réglementation en matière de salubrité des aliments et/ou d'hygiène vétérinaire des pays de l'ALENA.

Innovation dans le secteur privé et incidence

Environ 75 % des perspectives de croissance de l'industrie américaine de l'alimentation se trouvent à l'extérieur des États-Unis. Toutefois, on ne connaît pas de manière certaine comment la consommation sur ces marchés étrangers et les échanges avec ces marchés clés seront déterminés par l'investissement du secteur privé et par l'innovation technologique dans ce dernier. Au cours des dix dernières années, les épiceries de détail dans de nombreux pays d'Amérique latine, du Moyen-Orient et de l'Asie ont adopté les technologies de lecteurs et de contrôle des stocks que les États-Unis, le Canada et le

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

Japon ont mis 50 ans à mettre au point et à adopter. La livraison juste à temps est maintenant pratiquée dans des pays où les réfrigérateurs et les fours à micro-ondes n'existaient pas il y a à peine 20 ans. La croissance du revenu des consommateurs dans les pays en développement s'accompagne d'une hausse rapide et appréciable de la demande d'aliments transformés pouvant être préparés et consommés plus rapidement.

Près de 60 % des ventes d'aliments transformés sont réalisées dans les épiceries de détail. Dans de nombreux pays, le secteur des épiceries de détail se concentre, comme en témoigne le fait que les quatre plus grandes entreprises détiennent 90 % du marché de la crème glacée dans les Philippines et 30 % du marché des produits alimentaires emballés. On observe aussi une expansion géographique des activités des entreprises d'alimentation. Par exemple, les entreprises Kraft, Unilever et Nestle sont maintenant établies dans plus de 120 pays où elles offrent plus de 20 catégories de produits (Regmi et Gehlhar, 2005). Les entreprises Con Agra, General Mills et Heinz exercent des activités dans 20 à 50 pays où elles offrent entre 10 et 15 gammes de produits. Les fournisseurs doivent maintenant rivaliser non seulement sur le plan de la salubrité et de la qualité des produits mais aussi sur le plan de la fiabilité et de la fréquence de la livraison.

À l'échelle mondiale, les consommateurs ont un effet de plus en plus déterminant sur les marchés de la viande où la salubrité, la qualité et le prix sont au nombre des facteurs les plus importants. Les grands détaillants alimentaires ont accru leurs activités sur les marchés étrangers et de nombreux pays en développement peuvent maintenant profiter de l'efficacité de ces entreprises et de produits offerts à prix abordables. Comme les grandes entreprises étendent leurs activités à l'échelle mondiale, les producteurs nord-américains de viande bénéficieront sans doute d'une plus forte demande de leurs produits, mais ils auront aussi à respecter des exigences plus rigoureuses en matière de garantie de la qualité et de la salubrité des produits.

Questions déterminantes et/ou moteurs de changement

La demande des consommateurs

Le chapitre sur la demande des consommateurs traite des questions de consommation ayant une incidence sur les industries nord-américaines de la production animale. Au Canada, au Mexique et aux États-Unis, la croissance démographique ralentit. La population vieillit (adultes plus nombreux et enfants moins nombreux). Le revenu progresse, mais, vu la quantité de produits d'origine animale consommés par habitant à l'heure actuelle aux États-Unis et au Canada, il y a lieu de croire que la hausse continue du revenu ne se traduira pas par une forte augmentation de la consommation, sauf au Mexique. La consommation de produits d'origine animale par habitant pourrait diminuer davantage du fait que la surveillance du poids, l'alimentation saine et la moins grande consommation de gras sont des préoccupations grandissantes.

Ces observations nous portent à croire que la croissance de la consommation de produits d'origine animale sera surtout attribuable aux pays en développement très peuplés dans lesquels le revenu devrait augmenter au cours de la prochaine décennie. Dans les pays à faible revenu, l'élasticité de la demande de produits d'origine animale par rapport au

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

revenu se rapproche de un, ce qui signifie qu'un accroissement de 1 % du produit intérieur brut par habitant entraîne un accroissement de près de 1 % de la consommation de ces produits. Cette situation contraste avec les élasticités de la demande de viande et de produits laitiers par rapport au revenu de 0,1 aux États-Unis, de 0,3 au Canada et de 0,6 au Mexique (USDA-ERS, 2003). La répartition du revenu parmi les consommateurs des pays en développement sera aussi d'une importance déterminante. La croissance du revenu dans les pays en développement sera une condition nécessaire mais non suffisante pour assurer la croissance du complexe nord-américain de production animale.

Accords commerciaux

L'industrie de l'élevage a été, ou sera, touchée par un certain nombre d'accords commerciaux. L'ALENA et l'ALE ont, par la réduction des droits de douane et par une certaine harmonisation de la réglementation, eu une grande incidence sur l'intégration du complexe nord-américain de production animale. Le Mexique a conclu un accord de libre-échange avec le Japon, et le Canada a conclu des accords avec le Chili, le Costa Rica et Israël. Toutefois, l'ALENA est, de loin, le plus important accord de libre-échange pour les trois pays. Chacun des pays de l'ALENA a négocié ou négocie un certain nombre d'accords commerciaux bilatéraux ou régionaux parmi lesquels les plus importants, pour l'industrie de l'élevage, sont l'Accord de libre-échange avec l'Amérique centrale (CAFTA) et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Les négociations sur la ZLEA sont importantes parce qu'elles visent l'intégration du MERCOSUR, ce puissant bloc commercial sud-américain qui est un important concurrent de l'Amérique du Nord dans le secteur agricole.

Dans les négociations de Doha, les États-Unis ont proposé, dans un premier temps, de réduire les droits de douane d'un taux pouvant atteindre 90 % à l'échelle mondiale sur cinq ans, et, dans un deuxième temps, d'éliminer la totalité des droits frappant les produits agricoles. Les mesures proposées auraient pour effet d'abaisser de 60 % les subventions américaines entraînant la plus grande distorsion du commerce, tandis que, pour l'UE et le Japon, il s'agirait d'une réduction initiale de 80 %.

Certains craignent que toute mesure se rapprochant de celles proposées par les États-Unis puisse être défavorable à l'industrie laitière américaine et canadienne. Selon certaines études, toutefois, une hausse des prix mondiaux compenserait la perte de soutien intérieur des prix. Quant aux autres produits d'origine animale, l'effet se ferait sentir par voie de l'industrie des aliments pour animaux. Il y a désaccord sur l'ampleur de la hausse possible du prix des aliments pour animaux, mais, comme les paiements directs atteignent actuellement près de 20 milliards de dollars, bon nombre sont d'avis que la hausse serait considérable. Les effets dépendront en grande partie des résultats de l'application des règles de l'OMC aux réductions proposées, lesquelles pourraient être beaucoup plus faibles dans les faits, si bien que les effets sur les prix des aliments pour animaux ne seraient guère perceptibles.

Dans les accords commerciaux existants ou envisagés, la question la plus litigieuse, mais non moins importante pour l'industrie de l'élevage – outre la réduction des droits de douane –, est celle de l'utilisation de barrières non tarifaires et de restrictions au

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

commerce pour des raisons sanitaires et phytosanitaires. À titre d'exemples récents, signalons l'interdiction par la Russie d'importer de la volaille des États-Unis, l'interdiction par l'UE d'importer des bovins traités aux hormones de croissance provenant des États-Unis et du Canada, et l'interdiction par les États-Unis d'importer des bovins du Canada. Suivant les règles de l'OMC, et la plupart des accords régionaux incorporant des dispositions sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, la restriction du commerce pour des raisons sanitaires et phytosanitaires doit être justifiée par l'analyse scientifique. Cette règle laisse place à l'interprétation et de nombreux pays ont choisi de privilégier la sécurité, ce qui les a menés à fermer leurs frontières dès que pointe la maladie, au lieu d'attendre que l'existence et l'ampleur de la maladie ne soient déterminées de manière scientifique.

Certes, surtout lorsqu'il est question de bétail, il est souhaitable de pouvoir recourir à des mesures sanitaires et phytosanitaires lorsque la propagation de la maladie peut avoir d'énormes conséquences économiques et/ou des effets immédiats sur la santé humaine. Le recours répandu aux restrictions pour des raisons sanitaires et phytosanitaires et les différends résultants qui sont soumis à l'OMC et à d'autres instances portent à croire qu'il y a eu abus des mesures ou qu'elles ont été utilisées pour régir les échanges lorsqu'il n'existe pas de danger réel de propagation. La fréquence et l'ampleur du recours à des restrictions pour des raisons sanitaires et phytosanitaires, et l'incidence de ces restrictions sur l'élevage, laissent entendre qu'il faudrait examiner soigneusement les prescriptions concernant le recours futur à des restrictions du commerce pour des raisons sanitaires et phytosanitaires.

Programmes gouvernementaux et réglementation

Les programmes gouvernementaux ont des effets directs et indirects sur la compétitivité du secteur de la production animale. Certes, l'industrie de l'élevage est avantagée par les programmes de subventions agricoles qui fournissent un soutien aux producteurs de maïs et de soja et entraînent une baisse des prix. Or, une étude récente a révélé que, contrairement aux effets avantageux généralement attribués aux programmes gouvernementaux, ces derniers ont peu d'effet dans l'ensemble sur les prix des aliments et des aliments pour animaux, lorsque l'on tient compte du progrès technologique (Miller et Coble, 2005). Il faut donc prendre soin de ne pas surestimer l'effet des programmes gouvernementaux sur les prix des aliments pour animaux. Il faut également signaler que l'intégration mondiale des marchés des grains signifie que toute baisse des prix du maïs et/ou du soja aux États-Unis entraînerait une baisse des prix mondiaux dont bénéficieraient les utilisateurs d'aliments pour animaux dans le reste du monde.

Cependant, les écarts dans l'importance des subventions selon les pays peuvent influencer ultimement sur la localisation des parcs d'engraissement et sur les mouvements de produits en Amérique du Nord. Les changements apportés à l'avenir aux montants et à la nature des subventions se répercuteront vraisemblablement sur la structure du complexe nord-américain de production animale. Suivant un exemple tiré du passé, la subvention au transport ferroviaire au Canada a favorisé l'acheminement du grain des Prairies vers les ports de Vancouver et de Thunder Bay en vue de l'exportation. L'élimination de cette subvention a contribué à la multiplication des entreprises d'engraissement du bétail dans

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

l'Ouest canadien du fait que les coûts de transport accrus (faute de subvention) ont favorisé la diminution du prix du grain sur les marchés locaux.

Aujourd'hui, le soutien à la production agricole offert par les pays d'Amérique du Nord est à peu près de même niveau, se situant à 20 % lorsqu'il est exprimé sous forme d'estimations du soutien aux producteurs (ESP). Toutefois, les subventions varient beaucoup par leur nature et selon les produits (figure 14). Les États-Unis utilisent davantage le paiement direct, tandis que le Canada et le Mexique offrent plutôt un soutien des prix agricoles.

La prochaine loi agricole qui sera adoptée aux États-Unis révélera s'il y aura une plus grande harmonisation des mesures agricoles prises par les pays de l'ALENA. Il sera intéressant de constater notamment si les paiements directs – qui, de l'avis général, ont occasionné un déplacement vers la droite de la courbe de demande – seront réduits par le Congrès des États-Unis en raison du déficit budgétaire et/ou de nouvelles règles de l'OMC. Les trois pays de l'ALENA ont fourni aux éleveurs une aide directe limitée dans le cadre de programmes gouvernementaux. Il existe depuis longtemps aux États-Unis un programme de soutien des prix du lait auquel s'est ajouté récemment un programme de paiement direct : le programme d'indemnisation des producteurs laitiers (Milk Income Loss Contract – MILC). Ce programme a pris fin en septembre 2005, mais il a été proposé de le prolonger jusqu'en 2007 à un taux de soutien moins élevé. Le Canada a mis en place un programme de contingentement qui fournit un soutien encore plus élevé aux producteurs laitiers par voie des prix du marché. En conséquence de la mise en place de ces programmes, ni les États-Unis ni le Canada ne jouent un gros rôle sur le marché mondial des produits laitiers, et les échanges entre les deux sont limités. Le Mexique offre aux éleveurs de bovins un programme de paiements directs et de soutien technique (PROG AN). En 2004, le budget de ce programme totalisait 126 millions de dollars américains, et son incidence sur le commerce a vraisemblablement été minime.

D'une importance tout aussi grande pour le commerce sont les règlements relatifs à la santé et à la sécurité. Les questions liées à la santé animale, comme l'ESB, sont évidemment préoccupantes et elles ont une incidence directe immédiate sur les prix et sur le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement et une incidence à long terme sur la confiance des consommateurs dans la salubrité des aliments. Sont préoccupantes aussi les différentes politiques adoptées par les pays – par exemple en ce qui concerne l'utilisation d'antibiotiques et d'hormones de croissance ou le bien-être des animaux –, qui entraînent des écarts, attribuables aux gouvernements, sur le plan des coûts de production et de la compétitivité, écarts qui ont pour effet le déplacement subséquent des lieux de production et des mouvements de produits. Comme il est soutenu dans le chapitre portant sur les aspects économiques, il y a une tendance à l'adoption d'une norme mondiale. L'accélération de cette tendance serait vraisemblablement avantageuse pour l'industrie nord-américaine de l'élevage parce qu'elle entraînerait une diminution du coût des échanges entre les pays de l'ALENA et un regain de confiance des consommateurs.

Bien que bon nombre des règlements se répercutent directement sur le coût de production, ils créent également des débouchés pour l'industrie de l'élevage. Par exemple,

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

parce que les consommateurs se préoccupent de plus en plus de l'utilisation d'antibiotiques ou d'aliments pour animaux génétiquement modifiés, il s'est créé de nombreux créneaux de production permettant d'offrir aux consommateurs des produits « sans hormones » ou « sans OGM » (Lusk, Roosen et Fox, 2003). En conséquence de la demande de consommation, il s'est établi des chaînes d'approvisionnement en produits d'origine animale qui sont distincts des circuits de distribution classiques. Cependant, cette évolution est parfois plus rapide que le rythme auquel les autorités peuvent réglementer et uniformiser l'étiquetage des produits. À ce sujet, signalons le débat récent sur la signification du terme « biologique ». Un plus grand effort de réglementation s'impose pour protéger les producteurs et les consommateurs de produits créneaux et pour faire reconnaître l'intégrité de ces nouvelles chaînes d'approvisionnement.

La réglementation concernant l'environnement, à savoir les normes régissant la qualité de l'air et de l'eau, est essentiellement la même au Canada et aux États-Unis, mais celle du Mexique est très différente. Les effets sur l'environnement sont une question que doivent affronter tous les secteurs de production animale, mais l'élevage concentré de vaches laitières, de porcs et de poulets attire le plus d'attention (voir le chapitre portant sur l'environnement). La réglementation visant à protéger l'environnement fait croître le coût de production parce que la conformité aux règlements et les poursuites occasionnent des coûts pour les producteurs. Selon les tendances observées récemment, la production animale subira des pressions grandissantes exercées par les groupes de protection de l'environnement et les organismes de réglementation. Les divergences dans la réglementation adoptée par les différents pays ont une incidence directe sur la compétitivité de l'industrie parce qu'elles font varier les coûts relatifs de production, ce qui influe sur la localisation de la production ou des stades de production.

Intégration des marchés sur le plan des prix

L'intégration des « prix » s'entend du degré auquel deux marchés sont liés sur le plan des prix. Il devrait y avoir une relation entre les prix sur deux marchés (corrélation). Qui plus est, l'écart entre ces prix devrait correspondre uniquement aux coûts de transport, et au taux de change s'il s'agit d'échanges internationaux (Hudson, à paraître). Le coût de transport élevé peut effectivement créer un écart entre deux marchés, surtout dans le cas de la viande, au point tel qu'il n'y a guère de relation entre les prix, comme c'est le cas aux États-Unis et en Australie (Diakosavvas, 1995). Parallèlement, les obstacles au commerce, comme les droits de douane, les contingents ou les barrières non tarifaires, peuvent aussi isoler les prix intérieurs des prix mondiaux, comme c'est le cas en Europe (Dries et Unnevehr, 1990). D'autres facteurs tels que les différences sur le plan de la qualité peuvent aussi nuire à l'intégration des marchés sur le plan des prix. Par exemple, il y a lieu de croire que le bœuf argentin provenant de bovins nourris à l'herbe est différent du bœuf d'Amérique du Nord provenant de bovins nourris au grain.

En conséquence de l'entrée en vigueur de l'ALENA, et même avant, plusieurs entraves à l'intégration des marchés ont été éliminées. Comme la plupart des échanges de bovins et de viande bovine ont lieu en franchise ou presque, il semble qu'aucun facteur monétaire n'expliquerait l'absence d'intégration (si l'on fait abstraction, pour l'instant, des restrictions actuelles au commerce en raison de l'ESB). La question des répercussions

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

sanitaires est examinée plus loin. En outre, les bovins reproducteurs (sauf pour quelques rares exceptions), les technologies en matière d'alimentation des animaux et les composants des aliments pour animaux sont semblables et circulent relativement librement entre les pays, si bien que les produits finals sont de qualité semblable. Même si le coût de transport n'est pas sans importance et si le coût croissant de l'énergie aura sans doute une plus grande incidence au cours des années à venir, il semble que ce coût soit bien incorporé aux circuits actuels de commercialisation de sorte qu'il n'entrave pas le mouvement des produits en Amérique du Nord.

Ces éléments d'information nous permettent encore de supposer que les marchés nord-américains de la viande sont intégrés. Selon une étude effectuée par le Service de recherche économique (Economic Research Service – ERS) du Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), il y a une forte intégration du marché américain et du marché canadien sur le plan des prix de la viande, mais le marché américain semble être le décideur de prix dans le cadre de cette relation qui est représentée à la figure 15. Cette figure montre le prix aux États-Unis des bouvillons engraisés vivants (au Nebraska), le prix en dollars américains (converti en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien) des bouvillons engraisés vivants de l'Alberta, et les bovins vivants importés du Canada entre 1993 et 2003. La figure 16 révèle une relation semblable entre les prix du porc à la ferme aux États-Unis et au Canada.

Les figures 15 et 16 permettent de tirer deux conclusions importantes. Les prix aux États-Unis et au Canada semblent effectivement évoluer parallèlement, et le cas d'ESB décelé au Canada et la fermeture subséquente de la frontière entre les États-Unis et le Canada ont créé un clivage entre les prix du bœuf aux États-Unis et au Canada (figure 15), rompant la relation qui avait existé jusqu'à ce stade (Rosson, 2005). La figure 15 fait ressortir l'effet que des changements apportés aux règles commerciales peuvent avoir sur l'intégration des marchés sur le plan des prix.

La relation entre les prix de la volaille n'est pas aussi étroite en raison du recours par le Canada à des programmes de gestion de l'offre et au contingentement des importations. L'absence relative d'une relation entre les prix de la volaille sur les marchés de l'Amérique du Nord témoigne de l'effet de la politique publique sur l'intégration des marchés sur le plan des prix.

Bien que la question des taux de change ne soit pas traitée en détail ici, elle n'en est pas moins importante. La valeur relativement élevée du dollar américain au cours de la dernière décennie a exercé une forte pression à la baisse sur les exportations américaines. Les taux de change influent beaucoup sur les exportations. Cependant, en Amérique du Nord, il se peut que ces effets, surtout si les variations des taux de change sont rapides et importantes, soient atténués par l'intégration verticale des chaînes d'approvisionnement dans les trois pays.

En soi, l'absence d'intégration des marchés n'est ni bonne ni mauvaise. De nombreuses raisons logiques peuvent expliquer l'absence d'intégration. Cependant, la forte intégration des marchés, et des prix, dans le complexe nord-américain de la viande laisse entendre

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

que la transmission des signaux de prix s'opère efficacement entre les pays, menant à l'allocation la plus logique des ressources (sur le plan de la localisation de la production, de la transformation et de la consommation) et au fonctionnement le plus efficace de l'industrie dans son ensemble. En conséquence de cette efficacité, les prix de la viande sont généralement moins élevés pour les consommateurs du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Dans une perspective économique, il est troublant de constater que les perturbations du commerce attribuables aux différents gouvernements entravent l'intégration au détriment des producteurs et des consommateurs des trois pays. Les mesures prises en conséquence de l'apparition de l'ESB fournissent un exemple à ce sujet. À ce jour, ces mesures ont mené à l'accroissement du cheptel de bovins au Canada, à la baisse des prix au Canada et à une augmentation de la capacité d'abattage au Canada. En 2003, les États-Unis ont interdit l'importation de bovins vivants d'origine canadienne en conséquence de la détection d'un cas d'ESB au Canada, occasionnant l'écart de prix observé à la figure 15. La frontière américaine a été rouverte aux importations de bœuf désossé canadien provenant de bovins de moins de 30 mois en août 2003, ainsi qu'aux bovins vivants de moins de 30 mois (sauf pour les bovins reproducteurs), en juillet 2005. Durant la période où les États-Unis ont interdit l'importation de bovins canadiens (entre mai 2003 et juillet 2005), la valeur des exportations de bœuf transformé s'est fortement accrue, comme le montre la figure 17. L'apparition de cas de grippe aviaire pourrait occasionner des perturbations semblables.

Il ressort d'une simple analyse logique que, si le Canada avait un avantage comparatif sur le plan de l'abattage et de la transformation, cet avantage se serait manifesté dans le cadre de l'ALENA pendant qu'il n'y avait essentiellement pas de restriction du commerce. C'est donc dire que l'augmentation rapide de la capacité d'abattage actuellement observée au Canada est la conséquence directe du traitement différent réservé aux bovins vivants et au bœuf transformé par suite de l'apparition d'un cas d'ESB. Certains ont soutenu que cet effet peut être minime, mais il ne faudrait pas négliger l'effet à long terme possible de la perturbation des échanges, sous forme d'un affaiblissement de la réputation et du coût de la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Au fond, il se peut que la restriction du commerce de bovins vivants ait modifié en permanence le niveau d'intégration de ces marchés et que ces changements nuisent à l'efficacité générale du complexe nord-américain du bœuf. Il existe des exemples semblables dans d'autres industries. L'interdiction par la Russie d'importer des cuisses de poulet des États-Unis a fortement nui à l'efficacité de l'industrie américaine de la volaille.

Le complexe nord-américain de la viande semble afficher une forte intégration des marchés sur le plan des prix, ce qui laisse entendre que la transmission des signaux de prix s'opère efficacement entre les pays. Toutefois, les politiques et les perturbations du commerce attribuables aux gouvernements nuisent directement et fortement à l'intégration des marchés sur le plan des prix, ce qui peut modifier de façon permanente et irréversible la capacité des circuits de commercialisation d'allouer efficacement les ressources et d'offrir aux consommateurs les produits les moins chers.

Financement et acquisition d'immobilisations

L'industrie nord-américaine de l'élevage a bénéficié de l'accès à du crédit et à des modes de financement des immobilisations efficaces et peu coûteux. L'intégration de la chaîne de valeur, ces dernières années, a probablement concouru à accroître cet avantage. Cet avantage diminue cependant en conséquence de l'apparition d'institutions de prêt multinationales et de l'émergence de systèmes de production et/ou de commercialisation qui se retrouvent dans la plupart des pays dans lesquels la production est efficace. Reste le risque pays, associé à l'instabilité politique, à la forte inflation, à la dépréciation rapide de la valeur de la monnaie, à des moyens d'action publics qui ne concourent pas à la mise en place d'une infrastructure efficiente, ou à la corruption. À cet égard, les industries de l'élevage du Canada et des États-Unis bénéficient encore d'un avantage sur le plan des coûts. Par exemple, la Rabobank a conclu que le coût en capital par kilogramme de porc à l'abattage était deux fois plus élevé (soit de 0,20 euro le kilogramme) au Brésil qu'aux États-Unis et au Canada. La diminution du risque pays à l'échelle mondiale aurait pour conséquence l'élimination ou une forte diminution de cet avantage. Paradoxalement, la diminution des dangers présentés par les facteurs associés au risque pays correspond exactement aux conditions de hausse du revenu et de croissance économique qui sont nécessaires à l'accroissement de la demande de bétail et de volaille à l'échelle mondiale.

Résumé

En Amérique du Nord, la production animale a subi des transformations radicales au cours des deux dernières décennies. Les forces économiques qui impulsent l'intégration des marchés et le commerce sont complexes et interreliées. Les prix et les flux des échanges sont déterminés de plus en plus par des événements, des politiques et des forces à l'extérieur de l'Amérique du Nord. À l'échelle mondiale, les consommateurs ont un effet de plus en plus déterminant sur les marchés de la viande où la salubrité, la qualité et le prix sont au nombre des facteurs qui influent le plus sur la compétitivité internationale. Les entreprises de transformation, de vente au détail et de services de restauration élargissent leurs activités sur le marché mondial et s'y intègrent, ce qui permet aux pays en développement aussi bien qu'aux pays industrialisés de tirer parti de l'efficacité et d'avoir accès à des aliments à prix abordables.

L'Amérique du Nord compte parmi les principaux exportateurs et importateurs de produits animaux. L'Union européenne exporte beaucoup, mais ses échanges ont lieu surtout à l'intérieur de l'UE. Bien que le Canada et les États-Unis soient des marchés de première importance l'un pour l'autre, ils rivalisent sur les marchés d'exportation. Le Brésil est un concurrent de plus en plus important, surtout en ce qui concerne les exportations de volaille, mais ses exportations de porc et de bœuf restent limitées en raison des préoccupations causées par la fièvre aphteuse. La Chine et la Russie peuvent devenir d'importants débouchés pour l'exportation, mais des difficultés peuvent ralentir l'exploitation de ces marchés.

L'avenir de l'Amérique du Nord sur le plan des exportations de produits d'origine animale sera déterminé surtout par deux facteurs : le revenu dans les pays en développement et les accords commerciaux. Aux États-Unis et au Canada, il y a un ralentissement de la croissance du revenu des consommateurs et de la consommation de produits d'origine

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

animale. Cependant, l'expérience nous montre clairement que la demande de protéines d'origine animale augmente à mesure que croissent l'économie et les dépenses des consommateurs. Le transfert de technologies et le développement économique progressent de plus en plus rapidement. Au cours des dix dernières années, les épiceries de détail dans de nombreux pays en développement ont adopté les technologies de lecteurs et de contrôle des stocks que les pays industrialisés ont mis 50 ans à mettre au point. Le commerce sera également facilité par des accords commerciaux qui réduisent la protection des secteurs nationaux de l'agriculture dans les pays en développement et par la réduction des barrières commerciales pour des raisons sanitaires et phytosanitaires. De l'avis de la FAO, la pleine libéralisation du commerce sera avantageuse pour les pays d'Amérique du Nord, mais elle sera défavorable à l'UE. Les avantages résultant de la négociation d'accords commerciaux peuvent cependant être éliminés par les questions liées aux maladies animales.

En Amérique du Nord, les marchés du bétail, de la viande et de la volaille, et dans une moindre mesure celui des produits laitiers, sont de plus en plus intégrés. Les échanges canado-américains de porcs vivants en sont un bon exemple. Les éleveurs canadiens ont accru la production de porcelets et les exportations de porcs vers le Midwest américain. Les producteurs américains, dont les coûts en aliments pour animaux sont moins élevés, ont investi dans des installations d'engraissement et ils sont établis à proximité de plusieurs grands abattoirs efficaces. L'interdiction récente d'importer aux États-Unis des bovins vivants provenant du Canada, en raison des préoccupations suscitées par l'ESB, ont incité les producteurs canadiens à investir davantage dans leurs propres installations d'abattage ce qui, conjugué au fait que le cycle d'abattage de vaches soit actuellement en période de creux aux États-Unis, a occasionné la fermeture d'abattoirs dans ce pays. Il en ressort donc que les décisions prises concernant la fermeture de la frontière pour des raisons d'hygiène vétérinaire et de salubrité des aliments continueront d'avoir une incidence même dans le cadre de l'ALENA.

La demande mondiale de produits nord-américains d'origine animale continuera probablement de croître, mais les gouvernements et le secteur privé auront une plus lourde tâche, celle de garantir aux consommateurs la qualité et la salubrité des produits. Le secteur privé sera appelé à jouer un plus grand rôle à l'avenir, si d'autres pays suivent l'exemple de la Chine et choisissent d'autoriser l'importation de certaines plantes particulières plutôt que d'autoriser l'ensemble des importations des pays. Les institutions qui tentent d'harmoniser les programmes agricoles et les normes sanitaires et phytosanitaires parviendront peut-être à dissiper la confusion au sujet des règles commerciales et à créer plus de débouchés.

Les options stratégiques et leurs conséquences

- La croissance du revenu des consommateurs dans les pays en développement pourrait bien être le facteur qui contribuera le plus, à lui seul, à l'augmentation des exportations nord-américaines de viande au cours de la prochaine décennie. Il est probable que les bienfaits à long terme des mesures visant à favoriser le progrès économique des pays en développement seront considérables. Ces mesures seront très controversées. Ces mesures, qui vont au-delà de concessions éventuelles dans le cadre

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

des accords de l'OMC, de la ZLEA et/ou de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis, l'Amérique centrale et la République dominicaine (DR-CAFTA), comprennent une aide alimentaire nouvelle ainsi qu'une assistance au développement économique et technique par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et de la Banque mondiale. Ce qui pourrait susciter la plus vive controverse c'est que certains de ces programmes pourraient avoir pour objectif d'améliorer l'agriculture dans les pays en développement en guise de première étape vers la croissance du revenu. Une telle stratégie a eu d'heureux résultats dans trois pays qui sont de gros acheteurs de produits nord-américains d'origine animale, à savoir le Japon, la Corée et Taïwan. Pour certains dans l'industrie, l'amélioration de l'agriculture dans les pays en développement entraînera la création de nouveaux concurrents. Suivant la logique économique, toutefois, ces mesures se traduiront à long terme par une meilleure clientèle et par une plus grande stabilité des marchés.

- Le Brésil est devenu un important intervenant sur les marchés mondiaux de produits d'origine animale, comme d'ailleurs les pays voisins dans une moindre mesure. Le Brésil va sans doute accroître sa part de marché au cours de la prochaine décennie, ce qui peut avoir plusieurs conséquences. Premièrement, si le revenu par habitant s'accroît assez rapidement au Brésil, une grande part de la production brésilienne croissante sera consommée au pays au lieu d'être exportée. Deuxièmement, les progrès vers la mise en place de la ZLEA permettront aux pays de l'ALENA d'intégrer leurs marchés à ceux du Brésil et des pays du MERCOSUR. L'expérience acquise dans la mise en oeuvre de l'ALENA a montré qu'il est plus facile de régler des questions de concurrence lorsqu'il existe un cadre établi. En outre, l'intégration des marchés de l'hémisphère pourrait être réalisée.
- Si l'objectif visé est d'améliorer l'efficacité de l'industrie nord-américaine de la production animale, il faudra harmoniser davantage les politiques, les programmes et les règlements, ce qui peut comprendre notamment les programmes agricoles, les règlements visant la protection de l'environnement et les règles pour la sécurité des produits et l'identification des animaux. La tenue de réunions périodiques de décideurs des pays de l'ALENA et de leurs corps législatifs, pour étudier les règlements et l'élaboration des règles, pourrait mener à une plus grande harmonisation entre les pays, mais les résultats sont incertains.
- Le besoin d'atténuer le danger perçu ou réel présenté par l'apparition future de cas de maladies animales pourrait être l'un des principaux obstacles éventuels au commerce international des produits d'origine animale. Les mesures prises à court terme contre les produits étrangers pourraient devenir des obstacles permanents. Cela signifie qu'il faudrait notamment adopter et respecter des principes scientifiques, améliorer la traçabilité des animaux depuis la ferme ou le parc d'engraissement jusqu'au consommateur et harmoniser davantage la réglementation dans les trois pays.
- L'accès à d'énormes quantités d'aliments pour animaux peu coûteux, permettant une production plus efficace, est un facteur qui a contribué beaucoup à la croissance des exportations américaines et canadiennes de produits d'origine animale. Si les

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

politiques agricoles sont modifiées et s'il en résulte une hausse du coût des aliments pour animaux, cet avantage pourrait devenir moins grand. L'accroissement de la production d'éthanol et de bio-diesel pourrait faire croître davantage le coût des aliments pour animaux. Pour compenser cet effet, il faudra que l'industrie nord-américaine de la production animale mette au point de nouvelles technologies et qu'elle devienne plus efficiente, afin de rester concurrentielle.

- Il importe que l'industrie nord-américaine puisse accroître, à l'avenir, ses exportations de produits à valeur ajoutée, de produits de marque et de produits emballés. Pour rendre ses produits plus concurrentiels, les responsables de la réglementation et les négociateurs commerciaux doivent coopérer étroitement avec les industries de production d'aliments et de restauration, afin de mettre en place des moyens d'action et des règlements formant un cadre qui favorisera la croissance future du commerce.

Information et recherche nécessaires

La présente analyse soulève un certain nombre de questions qui restent sans réponse. Les intervenants dans l'industrie et les décideurs auront à prendre des décisions difficiles au cours des années à venir. Au nombre des aspects qu'il faudrait étudier plus à fond par des recherches et/ou dont il faudrait débattre davantage, signalons les suivants :

- Qui bénéficie de l'intégration du marché nord-américain : les producteurs, les consommateurs, d'autres intervenants sur les marchés telles que les sociétés multinationales, ou toutes ces parties prenantes? Quels sont ces bienfaits : des prix moins élevés? Une qualité accrue? Des produits frais plus variés?
- Les interdictions temporaires d'importer du bœuf par crainte de l'ESB ont-elles modifié en permanence les flux des échanges sur le marché nord-américain du bœuf et l'intégration de ce marché? Ou bien y aura-t-il un retour progressif aux flux des échanges tels qu'ils existaient avant les interdictions d'importer?
- Les accords commerciaux bilatéraux et régionaux, comme l'ALENA, sont-ils des moyens plus efficaces et plus efficients que ceux de l'OMC d'obtenir l'accès à de nouveaux marchés de produits d'origine animale ou de rouvrir les marchés provisoirement fermés à ces produits?
- Faudrait-il appliquer les principes scientifiques à la totalité de la chaîne d'approvisionnement? Pourquoi et dans quelles conditions?
- Quel est l'ordre d'importance des principaux facteurs qui influenceront sur les flux des échanges de produits d'origine animale au cours de la prochaine décennie : croissance économique mondiale, accords commerciaux, politiques intérieures, réglementation et intégration des marchés? L'apparition probable de cas de maladies animales dans diverses régions du monde l'emporte-t-elle sur tous ces facteurs?
- Comment l'industrie nord-américaine de la production animale réagira-t-elle à la possibilité du bioterrorisme? L'atténuation de cette menace est-elle même possible sur le plan économique dans les conditions actuelles?

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

- Quelles sont les répercussions possibles, pour l'industrie laitière du Canada, du Mexique et des États-Unis, de l'accroissement des échanges de composants du lait (caséine, isolats protéiques de lait et concentrés protéiques de lait)?

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

Bibliographie

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. *Site d'information sur le marché des viandes rouges*. À l'adresse <http://www.agr.gc.ca/redmeat/main-f.htm>.

CODEX ALIMENTARIUS. À l'adresse http://www.codexalimentarius.net/web/index_fr.jsp.

DIAKOSAVVAS, D. « How Integrated are World Beef Markets? The Case of Australian and U.S. Beef Markets », *Agricultural Economics*, 1995, vol. 12, p. 37-53.

DRIES, M., et L. UNNEVEHR. « Influence of Trade Policies on Price Integration in the World Beef Market », *Agricultural Economics*, 1990, vol. 4, p. 73-89.

EUROMONITOR. À l'adresse <http://www.euromonitor.com/>.

EUROSTAT. À l'adresse <http://epp.eurostat.ec.eu.int/>.

HAHN, W.F., M. HALEY, D. LEUCK, J. J. MILLER, J. PERRY, F. TAHA, et S. ZAHNISER. *Market Integration of the North American Animal Products Complex*, Electronic Outlook Report from the Economic Research Service, USDA. Report No. LDP-M-131-01, mai 2005. À l'adresse <http://www.ers.usda.gov/Publications/ldp/may05/ldpm13101/>.

HUDSON, D. (à paraître). *Agricultural Markets and Prices*, New York, Blackwell Publishers.

LUPIEN, J. « The Codex Alimentarius Commission: International Science-Based Standards, Guidelines, and Recommendations », *AgBioForum*, 2000, vol. 3, n° 4. À l'adresse <http://www.agbioforum.org>.

LUSK, J., J. ROOSEN, et J. FOX. « Demand for Beef From Cattle Administered Growth Hormones and Fed Genetically Modified Corn: A Comparison of Consumers in France, Germany, the United Kingdom, and The United States », *American Journal of Agricultural Economics*, 2003, vol. 85, p. 16-29.

MILLER, C., et K. COBLE. « Cheap Food Policy: Fact or Rhetoric? », présenté à l'assemblée annuelle de l'American Agricultural Economics Association, à Providence (Rhode Island), 2005.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE. À l'adresse <http://www.wto.org/>.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE. À l'adresse http://www.oie.int/fr/fr_index.htm.

OTTE, M.J., R. NUGENT, et A. MCLEOD. *Transboundary Animal Diseases: Assessment of Socio-Economic Impacts and Institutional Reform*. Food and Agriculture Organization-Livestock Information and Policy Branch, février 2004.

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

REGMI, A. et M. GEHLHAR. « New Directions in Global Food Markets », Agriculture Information Bulletin No. AIB794, février 2005. À l'adresse <http://www.ers.usda.gov/publications/aib794/>.

ROSSON, C. Parr. *Food Chain Disruptions and Trade: The Case of North American Animal and Meat Trade*, Center for North American Studies Paper No. 2005-1, 2005.

ROSSON, C. PARR et F. J. ADCOCK. « Food Chain Disruptions and Trade: The Importance of North American Market Integration », *Choices*, 2^e trimestre, juillet 2005, vol. 20, n^o 2. Revue en ligne de l'American Agricultural Economics Association. À l'adresse <http://www.choicesmagazine.org>.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), FOREIGN AGRICULTURAL SERVICE (FAS). *FAS Agricultural Attaché Reports Section*. Rapports sur le bétail, sur la volaille et sur divers produits, numéros choisis, 1995-2005. À l'adresse <http://www.fas.usda.gov/scriptsw/attacherep/default.asp>.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), FOREIGN AGRICULTURAL SERVICE (FAS). *Production, Supply, and Distribution: PSD Online*. À l'adresse <http://www.fas.usda.gov/psd/>.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), FOREIGN AGRICULTURAL SERVICE (FAS). *U.S. Trade Internet System*. À l'adresse <http://www.fas.usda.gov/ustrade/>.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), ECONOMIC RESEARCH SERVICE (ERS). *Market Integration of the North American Animal Products Complex*, 2005. À l'adresse <http://www.ers.usda.gov/publications/ldp/may05/1dpm/13101/ldpm13101.pdf>.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), ECONOMIC RESEARCH SERVICE (ERS). *Market Integration of the North American Animal Products Complex*, 2004. À l'adresse <http://www.ers.usda.gov/publications/ldp/NOV04/1dpm/12501/ldpm12501.pdf>.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), ECONOMIC RESEARCH SERVICE (ERS). *North American Agricultural Market Integration and Its Impacts on the Food and Fiber System*, 2003. À l'adresse <http://www.ers.usda.gov/publications/aib784/aib784.pdf>.

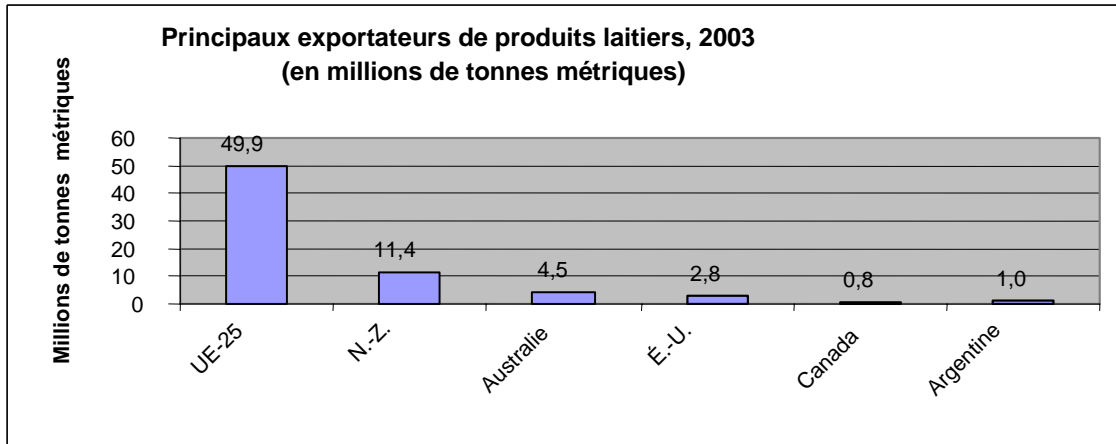
UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), ECONOMIC RESEARCH SERVICE (ERS). *Structure of the Global Markets for Meat*, 2003. À l'adresse <http://ers.usda.gov/publications/aib785/aib785-1.pdf>.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA), ECONOMIC RESEARCH SERVICE (ERS). *Food Consumption Patterns*, base de données, le 23 octobre 2003.

FUTURE OF ANIMAL AGRICULTURE IN NORTH AMERICA

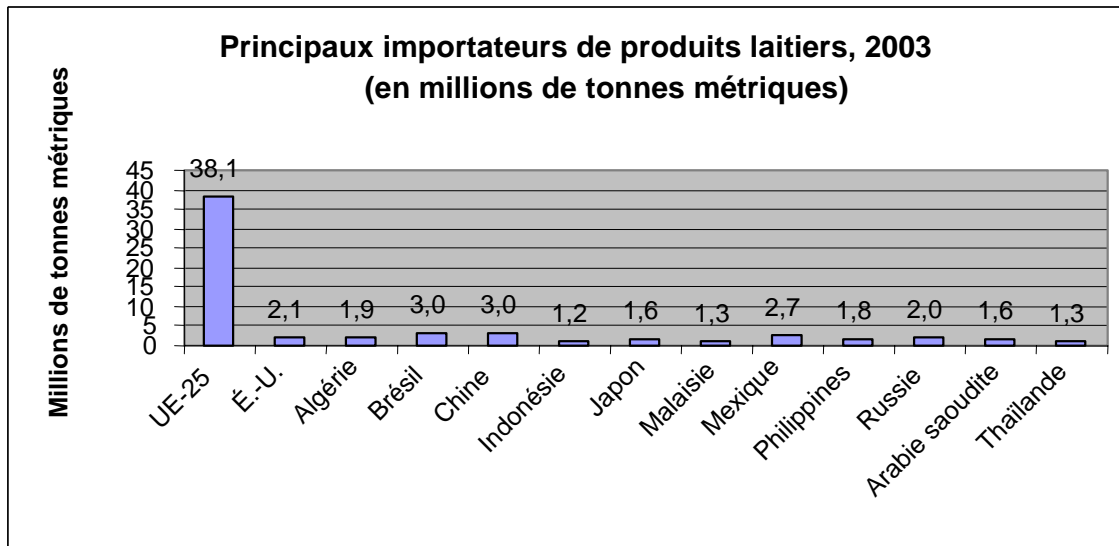
ZAHNISER, S. (dir.). *NAFTA at 11: The Growing Integration of North American Agriculture*, rapport électronique sur les perspectives, Economic Research Service, USDA, Report No. WRS-05-02. À l'adresse <http://www.ers.usda.gov/briefing/nafta/mandated.htm/>.

Figure 12. Principaux exportateurs de produits laitiers



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Figure 13. Principaux importateurs de produits laitiers



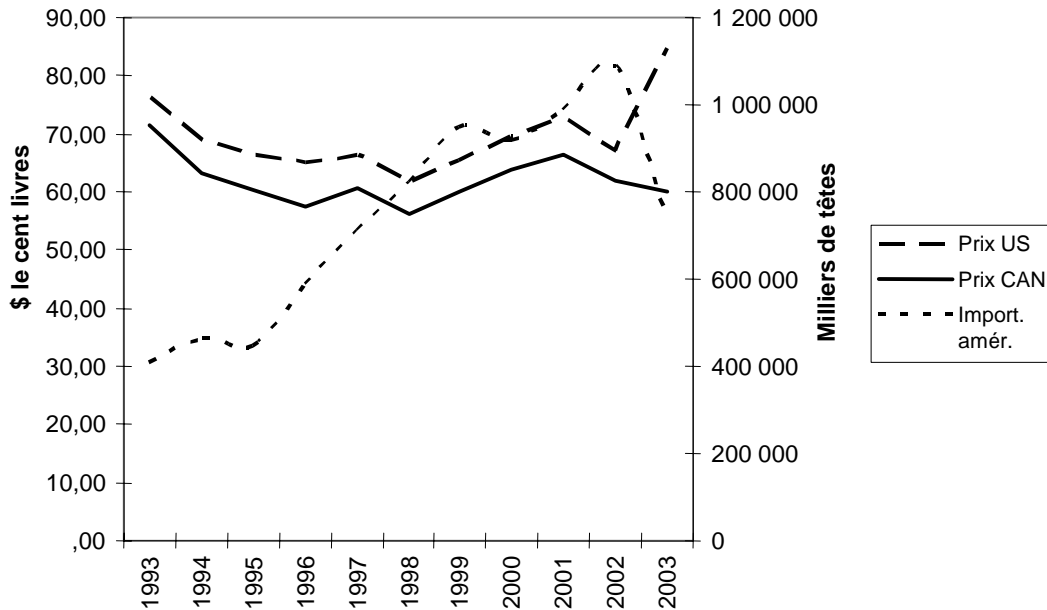
Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Figure 14. Estimations du soutien aux producteurs aux États-Unis, au Canada et au Mexique, certains produits

Produits	É.-U.	Canada	Mexique
Blé	25	21	30
Maïs	15	15	36
Oléagineux	19	9	65
Porc	4	8	7
Boeuf/veau	3	18	9
Poulets à griller	4	7	19
Lait	45	59	33
Sucre (raffiné)	61	--	49
Total	18	21	19

Source : OCDE.

Figure 15 – Prix (en dollars américains) des bovins vivants (engraissés) des États-Unis et du Canada, et importations américaines de bovins vivants canadiens, 1993-2003.



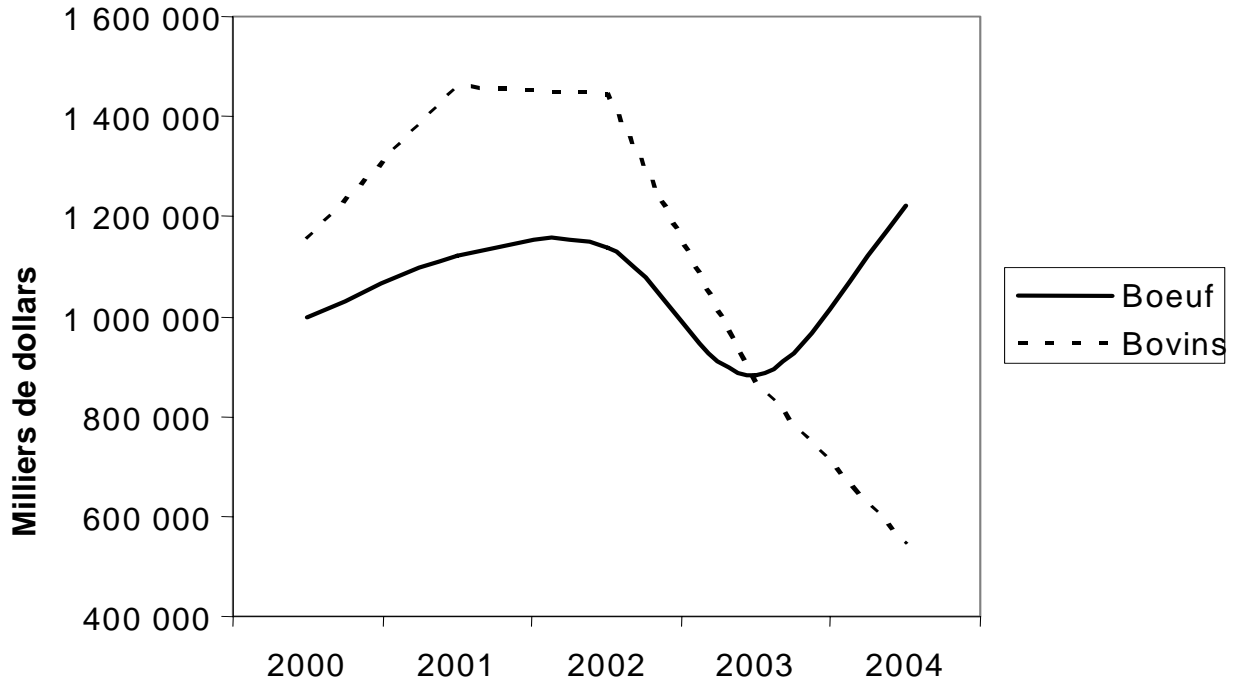
Source : Economic Research Service et Foreign Agricultural Service de l'USDA, et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Figure 16. Prix des porcs de boucherie, États-Unis et Canada, 1993-2003.



Source : Données obtenues auprès de l'Economic Research Service de l'USDA et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Figure 17. Valeur des importations américaines de produits transformés du bœuf et de bovins du Canada, 2000-2004.



Source : Données tirées de la base de données FATUS (*Foreign Agricultural Trade of the United States*), du Foreign Agricultural Service de l'USDA.